

le budget, de demander de pouvoir provisionner ces montants pour faciliter les budgets tels qu'ils devront être faits au cours des années. Je voulais le dire ici, cela me paraissait important.

Vote final

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 82 voix sans opposition. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gagnioz (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Rapporteur (), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 82.

S'est abstenu:

Chassot (SC, ACG/MLB). Total: 1.

Résolution Louis Duc relative aux farines animales¹

Prise en considération

Duc Louis (ACG/MLB, BR). Une crise alimentaire sans précédent menace aujourd'hui l'entier de notre planète. L'OMC qu'on le veuille ou non a créé un déséquilibre monumental dans la répartition des richesses, asservi des pays en émergence en les spoliant purement et simplement de leurs ressources alimentaires vitales à des prix dérisoires pour pouvoir, dans une machiavélique combinaison, transformer en matériaux de chauffage, en biocarburants des régions céréalières vouées aux productions de blé, orge, maïs et betterave et du même

coup affamer une population toujours plus importante. Le phénomène ne se confine pas aux seules régions de l'Amérique, du Brésil ou de l'Argentine. Le manque de produits de haute nécessité alimentaire, en plus des prix qui ont pris l'ascenseur sur le plan mondial, touche l'Europe de plein fouet et toutes les grandes entreprises d'importation. Solution de rattrapage: réintroduire dans la fabrication des aliments pour les porcs et la volaille ces farines animales de sinistre mémoire qui ont créé la désolation dans les milieux agricoles au milieu des années 80 et 90. Souvenez-vous pour mieux saisir l'horreur de cette épidémie de la vache folle, de ces feux allumés où l'on brûlait le bétail contaminé. Lors de ces années catastrophiques pour l'agriculture et ô combien dangereuses pour la santé de nos partenaires les consommateurs, nous avons pris notre bâton de pèlerin pour dénoncer haut et fort ces pratiques d'un autre âge, cette hallucinante croyance de nos stratèges au plus haut niveau, pour dire et redire qu'alimenter du bétail, des porcs et de la volaille avec des tonnes de déchets putréfiés ne serait pas sans conséquence dans le court ou moyen terme. On nous a ri au nez, pris pour des fous, traduits devant des tribunaux pour nous être introduits, certes illégalement, dans ces lieux d'enfer où l'on transformait ces immondes et infects déchets d'abattoirs en farines ou en soupe pour les cochons. Ces lieux étaient hermétiquement fermés et sous haute sécurité. Nous avons quelques subtils petits trucs pour y accéder et nous avons ainsi pu filmer et photographier l'horreur de ces endroits d'où ressortaient les camions transporteurs qui s'en allaient ravitailler les usines à cochons du pays. C'était à Bazenheid, tout près de St-Gall, à St.Margarethen, à Gümenen pas loin d'ici, à Montmollin à Neuchâtel, à Viteboeuf et j'en passe.

Suite à nos insistances auprès de l'Office vétérinaire fédéral concernant la mise en valeur des déchets carnés autorisés et encouragés par ce même Service – nous souhitions nous-mêmes l'incinération –, voici en date du 24 avril 1986 la réponse de l'Office vétérinaire fédéral: «L'incinération des déchets carnés qui gaspillent inutilement du combustible et des protéines de valeur ne se pratique que dans des cas particuliers, animaux de compagnie et de laboratoire. La majorité des déchets d'abattoirs, de boucherie et des animaux périssables est traitée dans des usines de farines de viande ou cuite dans des autoclaves qui garantissent la stérilité des produits.» Bonjour les dégâts! Le désastre ne s'est pas fait attendre. Le monde agricole mis à genou avec des milliers d'exploitations décimées, un produit boycotté par le consommateur, arnaqué et trompé. Ce dernier ne faisait plus confiance à un produit qui avait certes belle allure sur les étals, mais dont la qualité n'était pas seulement douteuse, mais dangereuse. Je parlais hier avec le vétérinaire Samuel Debrot, vétérinaire vaudois, autorité dans le milieu, contrôleur des viandes durant 30 ans. Il me disait ceci au téléphone: «Comment aujourd'hui voulez-vous garantir un contrôle sérieux de ces déchets que l'on veut introduire incessamment dans l'alimentation des porcs et de la volaille? Impossible me disait-il.» Ces déchets ne doivent pas réapparaître dans la chaîne alimentaire. Ils doivent être incinérés. Veut-on renouveler les mêmes erreurs?

¹ Dépôt et développement le 4 septembre 2008, BGC p. 1243.

Pour avoir lutté avec d'autres – et il y en a eu dans cette salle des députés, il y avait même à l'époque dans mon comité de crise un M. Joseph Fasel que j'aime bien – en croyant à un combat qui devait s'avérer finalement salutaire pour le monde paysan et assurer auprès du consommateur cette crédibilité qu'il mérite amplement, cette probabilité imminente de réintroduire ces farines animales provenant de déchets d'abattoirs ou d'ailleurs ne peut me laisser personnellement indifférent. Ce qui m'inquiète le plus, Mesdames et Messieurs, c'est l'importation de ces farines animales en sachant que le profit passera avant toute sécurité alimentaire. La qualité offerte aujourd'hui par l'agriculteur, éleveur ou engraisseur de ce pays et de ce canton était au top niveau. Aller entacher cette production et, pour mille et une raisons qui ne tiennent pas la route, ajouter à une alimentation herbagère et céréalière de haute qualité des sous-produits douteux et incontrôlables, ce serait renouveler les monstrueuses erreurs d'il y a peu et rouler, selon les propos du docteur vétérinaire Samuel Debrot, le monde des consommateurs dans la farine. Ce même Parlement a avalisé des interventions sur la sécurité alimentaire, édicté dans sa loi sur l'agriculture des garde-fous pour renforcer cette sécurité, condamné des dérives scandaleuses sur la manière de produire, au-delà de nos frontières dans des serres gigantesques en Espagne où des esclaves, et le mot est encore faible, sont au service de profiteurs, fruits et légumes contaminés par des produits phytosanitaires interdits de vente. J'ai moi-même écrit au président de l'Assemblée nationale française, M. Accoyer pour dénoncer cette mafia, ce trafic de produits entre la France et l'Espagne, qui par une importation vers la Suisse, mettait en péril la santé de nos propres consommateurs. Il n'y a pas de jour où l'on ne discute pas de cette garantie de sécurité exigée par nos partenaires qui s'en vont au supermarché et qui ont droit à cette sécurité. Cette résolution n'a qu'un seul et unique but: ne pas répéter des erreurs d'un passé récent et dire à la ménagère et à tout utilisateur que ce qu'ils mettent dans leurs paniers est garanti de très haute qualité. Avec ce que Bruxelles et la Suisse envisagent de réintroduire incessamment, les producteurs de porcs et de volaille seront les tout premiers bernés et pénalisés à court terme. Cette marchandise irrécupérable est à rejeter à l'incinération, on n'en veut pas, elle est incinérée. Et demain elle deviendra récupérable. Quelle aberration! Je pense franchement que les uns et les autres avons autre chose à mettre dans notre assiette que des déchets d'abattoirs ou de centres d'équarrissage.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Permettez-moi de m'exprimer en mon nom personnel et non pas en tant que président du Club agricole de ce Grand Conseil. Je tiens à vous dire que la résolution que nous avons déposée a toute sa pertinence au sein de ce Grand Conseil.

En effet, en tant que représentant des citoyens de ce canton et de ce pays, nous devons nous poser la question de savoir si oui ou non nous accepterons que la Confédération donne à nouveau le feu vert pour que des farines animales puissent être utilisées dans la filière de l'alimentation animale. Accepter cette résolution, c'est donner un mandat clair et précis au gouver-

nement fribourgeois d'intervenir à Berne pour dire très clairement que nous ne sommes pas d'accord de jouer avec notre santé et notre vie. Qui de nous a déjà oublié cette pandémie qui a provoqué un cataclysme sur l'échelle européenne avec des conséquences économiques fâcheuses pour nos entreprises agricoles suisses? Qui de nous est prêt à jouer à nouveau à l'apprenti sorcier pour autoriser l'utilisation de déchets animaux dans la filière de la production animale comme aliment riche en protéines, je le conçois, pour remplacer des matières premières nobles obtenues par des protéines végétales?

Certains dans cette salle vont me réprimander en disant que l'utilisation des protéines végétales, notamment le soja est une utilisation abusive des pays pauvres de ce globe, que c'est une hypocrisie crasse de notre part car de cette manière nous créons encore plus de pénurie en denrées alimentaires dans ces régions. Je leur répondrai en disant que ce n'est pas en jouant avec la vie humaine, avec l'utilisation des farines animales que la Suisse va permettre à ces pays pauvres de combler leurs besoins alimentaires. C'est un leurre et c'est une tromperie crasse de leur part.

La problématique est la même avec la filière du sucre sur le plan de la planète. La Suisse à court terme est prête à sacrifier cette production chez nous pour pouvoir importer du sucre provenant de ces mêmes régions pauvres et sous-alimentées. Est-ce que quelqu'un a levé le petit doigt pour éviter cette évolution? Non personne! Par contre, maintenant que nous parlons de farines animales qui enlèveraient le pain quotidien à ces populations des régions les moins favorisées de la planète, on veut se donner bonne conscience en utilisant cet argument comme étant important à nos yeux. C'est une supercherie sans nom et nous ne devons pas tomber dans cette vision unilatérale. En refusant cette résolution, nous allons permettre à certaines filières de s'enrichir sur le dos, d'une part des consommateurs, d'autre part également sur le dos des utilisateurs que sont les paysans de ce pays. Alors à qui profite le crime? Qui dans cette salle est prêt à risquer sa vie en autorisant à nouveau ces farines animales? Personnellement je ne suis pas prêt à prendre ce risque et je vous demande d'en faire de même. Il faut savoir qu'aujourd'hui ces déchets carnés sont brûlés et que l'énergie ainsi produite est à nouveau réintroduite dans la filière de l'énergie, sans risque pour l'homme.

Mesdames et Messieurs, je vous en conjure, laissez émerger votre sensibilité et votre conscience et de cette manière c'est un soutien sans faille que vous apporterez à cette résolution afin de permettre à notre gouvernement d'intervenir rapidement à Berne pour faire part du souci que nous avons vis-à-vis de notre population. Je vous demande donc de soutenir massivement cette résolution.

Fasel Josef (PDC/CVP, SE). Effectivement, après la discussion sur la formation et sur le fric, un thème plutôt sensible, comme Michel Losey vient de le dire: laissez jouer votre sensibilité. D'ailleurs si j'étais dans un comité avec lui, ce n'était pas au sujet du problème en lui-même, mais c'était au sujet du fric également à l'époque.

Il est vrai que c'est un thème très sensible et je dirais qu'en aucun cas il faut dire que l'on trouvait ces déchets dans les denrées alimentaires. C'était par le biais de la nourriture du bétail et là il y a des questions à se poser. Si je fais l'historique: les paysans en 1996 ont subi les conséquences de plein fouet et c'était vraiment une catastrophe pour l'agriculture. A l'époque, le Grand Conseil fribourgeois n'a pas pris de position pour interdire, c'est arrivé de Berne. Mais si j'ai bien écouté Louis Duc dans la fin de son exposé, il nous a bien parlé de l'étranger et toute cette merde – excusez l'expression – est venue de l'étranger. Nous, en Suisse, nous étions propres et si nous pouvions le faire en Suisse comme il le faut, ce serait mieux que d'importer quelque chose. Déjà plusieurs fois nous avons, dans cette enceinte, discuté des productions de l'étranger. Pour l'actualité, il est vrai, nous avons des problèmes de ressources, beaucoup de problèmes de ressources, d'énergie, de protéines et j'en passe. Je crois que c'est quand même un nouveau fait qu'il faut prendre en compte quand on pense à tout cela.

Louis se pose la question si aujourd'hui nous pouvons avoir confiance en ces abattoirs. Moi je dirais que j'ai confiance. Je pense qu'il est trop simple, Louis, de dire qu'on se fait rouler dans la farine. Encore une fois je répèterais qu'au niveau suisse, nous avons des exigences et si, en tant que citoyens et politiciens suisses, nous n'avons plus confiance, alors je pense que nous avons aussi un problème. Par contre, où je suis d'accord, c'est qu'il faut effectivement interdire l'importation. A l'époque, c'était dû aux importations de mélanges faits à l'étranger. Sur ce point je te soutiendrai.

Je crois que finalement pour donner plus d'éclaircissements au niveau technique, il y a M. Butty qui est un spécialiste dans le domaine et qui va nous donner quelques explications.

Die Schweiz ist oft Pionier, Louis, in Sachen Anwendung, in der Forschung usw., wir sind Musterknaben, und ich denke, es ist auch in dieser Angelegenheit so. Da könnten wir wirklich guten Mutes sein. Und ich bitte Sie also, im Namen der CVP, einer grossen Mehrheit der CVP, dieser Resolution so nicht zuzustimmen, sie ist zur heutigen Zeit verfrüht.

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). La question de la réintroduction des protéines animales est certes un sujet sensible, mais se borner à ignorer cette source de protéines, alors que justement l'approvisionnement en denrées alimentaires et en matières fourragères est un souci, n'est pas un acte responsable. En ce sens je m'élève contre les affirmations tendancieuses et polémiques évoquées dans la résolution du député Louis Duc. Question sympathie, je t'aime bien.

La crise de la vache folle et les risques pour l'homme de contracter la maladie de Creutzfeldt-Jakob sont encore dans tous les esprits et ont traumatisé de nombreux agriculteurs et consommateurs.

Aujourd'hui, l'Europe et la Suisse, conscients du gaspillage économique et écologique de l'incinération de ces protéines, étudient la possibilité de les réintroduire sous certaines conditions. Tout d'abord, seules les protéines de porcs et de volaille de la catégorie 3, c'est-à-dire à risque très faible, sont concernés pour une éventuelle réintroduction et seul l'affouragement aux porcs

et à la volaille, deux espèces omnivores, est en discussion. De plus les protéines de porcs et de volaille ne pourraient être affouragées qu'aux animaux de l'autre catégorie. L'affouragement de protéines de bovins ou de protéines animales aux bovins reste, comme l'affouragement à tout autre animal, interdit.

Les propos de la résolution sont souvent incohérents voire parfois contradictoires. L'auteur mélange allègrement prix du blé, l'agro-carburant et farines animales. Quel méli-mélo! Alors que le sujet concerne l'approvisionnement en protéines, l'auteur avance des arguments concernant les céréales donc l'approvisionnement en hydrates de carbone. Il mélange la problématique des agro-carburants qui concerne les matières premières riches en énergie, hydrates de carbone et lipides avec les matières riches en protéines. Une chatte n'y trouverait pas ses petits.

En outre, l'auteur met en doute le professionnalisme des entreprises suisses et des organes de surveillance, notamment de la Station de recherche agronomique Agroscope Liebefeld-Posieux en charge du contrôle des aliments pour le bétail. Si nous devons renoncer sans exception aux protéines animales, eh bien nous devons importer des masses de protéines végétales d'Amérique du sud. Il faut savoir que la Suisse produit seulement le 15% de ses besoins en matière protéique destinée à l'alimentation du bétail. Cela fait 250 000 tonnes par année. Peut-être que M. Louis Duc préfère que l'on continue de dévaster la forêt amazonienne pour produire du soja OGM et de l'expédier à travers la planète. Aujourd'hui nous avons beaucoup de peine à trouver du soja non OGM sur le marché mondial, un grand souci pour les consommateurs et les agriculteurs suisses. C'est un objectif majeur des consommateurs et des agriculteurs suisses d'avoir une production agricole sans OGM. Cela veut dire qu'il nous faut des alternatives au soja OGM. Chères et chers collègues, je vous demande, et avec moi une grande majorité du groupe libéral-radical, de ne pas soutenir la résolution de M. Louis Duc.

Butty Dominique (PDC/CVP, GL). Je suis l' élu d'une région agricole et donc je n'ai pas été félicité pour mon accession au Parlement cantonal mais pour le droit qu'il m'était accordé de siéger avec notre ami Louis Duc. Je n'en ai que plus d'émotion à contrecarrer le chevalier noir au grand cœur qui malheureusement a dû cette fois passer ses vacances à l'extrême nord et qui s'est, comme le disent les Lapons, laissé emporter par son élan.

De quoi s'agit-il? N'en déplaise à mon coreligionnaire, j'ai lu avec une attention soutenue le texte de la résolution. Le texte de la résolution comporte deux erreurs techniques: on confond abattoir et clos d'équarrissage et on confond farines animales et soupes de viande. Ces deux erreurs qui pourraient paraître anodines sont lourdes de conséquence. L'encéphalopathie spongiforme bovine a été importée de la Grande-Bretagne où ont été conjuguées plusieurs hérésies fondamentales. Les résidus d'abattoirs étaient mélangés avec des animaux péris. Le système de chauffage par cuves a été abandonné au profit d'un chauffage en continu bien moins performant au point de vue sanitaire. L'ajout d'un catalyseur pour l'extraction des graisses a été

abandonné. Le séquestre des organes à risques n'avait pas été mis en place. La farine de viande a été donnée en pâture à des herbivores. Tous ces éléments conjugués ont conduit à la catastrophe que l'on connaît. Je comprends l'amertume des paysans qui ont véritablement payé deux fois. La première fois en payant cher des protéines importées à bas prix et la deuxième fois en ne pouvant écouler leurs produits à un prix correspondant à leurs coûts de production.

Permettez-moi de vous présenter la situation actuelle. Le rendement d'un animal mené à l'abattoir est grossièrement arrondi à 50%, ce qui veut dire que pour une vache saine abattue dans des conditions les plus normales, nous nous retrouvons avec 350 Kg de produits non mis en valeur en boucherie. Ces produits sont constitués en majorité de graisses et de protéines qui sont aujourd'hui incinérées, ce qui représente un multiple de l'énergie nécessaire pour stériliser ces mêmes produits. L'excellent Club du bois a visité l'usine Pavatex Sierres et l'énergie fournie pour extraire l'eau des panneaux agglomérés provient de la graisse animale. Quelle société de luxe sommes-nous pour brûler un aliment énergétique de qualité et que dire en plus des protéines? A l'abattoir, l'entier des animaux est contrôlé ante et post mortem. Les cervelles des animaux âgés sont analysées. Les organes à risque sont incinérées. Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'aucun cas nouveau a été signalé depuis de très nombreux mois. Mélanges clos d'équarrissage et abattoirs pourraient vexer l'ensemble de la filière vétérinaire du contrôle des viandes et mettre en doute l'excellence de ces contrôles. Mais c'est très volontiers que j'expliquerai à mes confrères que la fougue de notre camarade député peut expliquer ce débordement maladroit.

Il est évident que nous devons nous battre pour que les produits soient d'origine indigène et que les aliments nécessaires à leur production le soient également. Nous devons nous battre pour interdire le croisement des régimes herbivores, carnivores, voire omnivores. Nous devons nous battre pour que les farines ne soient produites uniquement avec des produits d'abattage non mis en valeur en boucherie. Respectez l'animal c'est aussi interdire que 50% de sa biomasse soit stupidement incinérée. Il en va du simple respect de la nourriture que nous ont inculqué nos parents, cher Louis. Pour une seule chose je serai obligé de te donner raison. Tant qu'il y aura un gradient entre les prix des produits de qualité et les produits frauduleux, nous reproduirons des générations de fraudeurs. Ce sera alors aux services officiels de les combattre et de les punir. Comme Louis aime bien les images, je terminerai en disant: veillons à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain et ne souscrivez pas à cette résolution. Mais je suis prêt à la retravailler afin de remettre l'accent sur les points sécuritaires importants cités plus haut.

Kolly René (PLR/FDP, SC). Si l'Europe et la Suisse veulent à nouveau introduire les farines animales dans l'aliment des porcs et de la volaille, elles le font non sans avoir pris des dispositions en matière de traitement de ces protéines et en matière de contrôle de ces farines.

Bien sûr, chacun garde en mémoire les scandales des années 80 et 90 avec l'ESB et d'autres maladies. Ils

nous ont tous choqués, surtout nous les professionnels honnêtes et raisonnables, conscients de notre rôle et de notre responsabilité de producteurs de viande. Ces dérives de l'époque ont entraîné avec raison l'interdiction d'utiliser les farines animales pour l'alimentation du bétail. Aujourd'hui la situation a évolué. La réintroduction de farines animales au niveau de l'Europe et de la Suisse s'impose à condition qu'on assure les traitements de ces farines et qu'on garantisse des contrôles systématiques. Pénurie alimentaire annoncée ou augmentation de la population programmée: ces réalités nouvelles nous obligent à ne pas gaspiller ces protéines tellement précieuses pour l'alimentation des porcs et de la volaille.

Fribourg, la Suisse ne peut faire cavalier seul dans ce domaine. Soyons vigilants et ayons confiance. Avec ces considérations, je vous demande de rejeter cette résolution.

Ducotterd Christian (PDC/CVP, SC). Je dois dire que ça m'ennuie beaucoup de devoir me prononcer sur cette résolution car elle mélange plusieurs choses. Est-ce qu'on parle d'animaux qui ont péri ou de déchets dans les boucheries; on mélange aussi les farines qui sont données à des bovins, à des porcs, à de la volaille. C'est quelque chose que je ne peux pas soutenir, mais en même temps je dois faire le choix entre soutenir des farines animales ou non! Personnellement, je ne peux pas me prononcer. Je regrette beaucoup que cette résolution soit arrivée là. Pour moi, c'est une erreur.

Duc Louis (ACG/MLB, BR). Je serai très bref, Mesdames et Messieurs, mais je suis obligé de répondre quand même à mon ami le vétérinaire Butty. «On va nous rouler dans la farine!»: ces propos ne sont pas de moi. Ils sont tirés de l'article de Samuel Debrot, un de vos collègues vétérinaires qui est une autorité et il dit ceci en terminant son article qui a paru ces jours passés: «Les autorités ont donc confiance dans le triage qui se fera dans les centres d'équarrissage et dans la séparation de la distribution aux animaux domestiques. C'est jouer avec le feu. Le public devra encore en être persuadé, il risque bien d'être roulé dans la farine». Ce n'est pas moi qui le dit, c'est votre collègue de vétérinaire, Samuel Debrot.

Pour en revenir à tout ce qui a été dit tout à l'heure, je fais ça parce que je l'ai dans les tripes, parce que je l'ai vécu, parce que j'ai été dégoûté de voir dans ces années folles ce qui s'est passé. Et M. Fasel, cela ne se passait pas en Amérique, au Brésil ou au Japon! Ces photos que j'ai prises avec Fernand Cuhe dans tous ces centres de triage de la Suisse ... ceux-ci sont ceux de Bazenheid. Si vous avez envie à midi de «bouffer» ça, M. Josef Fasel, je vous aime bien, eh bien «bouffez-le»!

– Au vote, la prise en considération de cette résolution est refusée par 36 non contre 29 oui; il y a 9 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Berset (SC, PS/SP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Chassot (SC, ACG/MLB), Colomb (BR, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Décaillet

(FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fürst (LA, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Schnyder (SC, PS/SP), Suter (SC, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB). *Total: 29.*

Ont voté non:

Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Borschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Menoud (GR, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 36.*

Se sont abstenus:

Ducotterd (SC, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Marbach (SE, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet E.(SC, PDC/CVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 9.*

Démission

Le Président. J'aimerais vous annoncer la démission de son mandat de députée de M^{me} Françoise Morel qui représentait donc le district de la Glâne. Merci M^{me} Morel. Elle nous donne sa démission déjà pour la fin de cette session de septembre.

Merci M^{me} Morel pour votre engagement durant ces douze années puisque vous êtes arrivée au Parlement cantonal en 1996. Merci donc pour ces douze années d'engagement, de combat que nous vous connaissons et donc bonne retraite, je ne sais pas si j'ose le dire, mais en tout cas bon vent à vous et merci pour tout le travail effectué au sein de ce Parlement durant ces douze années. (*Applaudissements*)

- La séance est levée à 12 h 10.

Le Président:

Patrice LOMGCHAMP

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, *secrétaire générale*

Marie-Claude CLERC, *secrétaire parlementaire*